

COURRIER DE LA CGT DU CHU

N°6

Dernière Minute

« Et ça continue encore et encore, c'est que le début « d'un désaccord... »

Dans un communiqué publié le 18 juin 2018, le ministère de l'Action et des Comptes publics a annoncé que le gel du point d'indice (servant à la rémunération de plus de cinq millions de fonctionnaires) continuerait l'an prochain. Il n'y aura donc pas de revalorisation en 2019.

Pour rappel le point d'indice est de 4,6860 Euros



Pour la CGT: « C'est une mauvaise nouvelle, cela veut dire que le pouvoir d'achat des fonctionnaires va de nouveau reculer. En sept ans, il n'y a quasiment pas eu d'augmentation générale des salaires. Cette politique du gouvernement consiste toujours à considérer que ceux qui travaillent sont des privilégiés. »



« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu »

Berthold Brecht

SOMMAIRE

- Dernière minute
- EHPAD
- Contractuels
- CGOS
- Victoire au CH du Rouvray!!!
- NON au rappel sur les repos!!!
- Economies/ suppressions de postes!!!
- Dates à Retenir

CONTACT

Poste: 48-58

Portable: 06.76.03.50.45

Mail: cgt@chu-caen.fr

Site: cgt-chu-caen.fr

 [cgt chu caen](https://www.facebook.com/cgt.chu.caen)

EHPAD, le compte n' y est pas!!!

La ministre des solidarités et de la santé a présenté son plan de mesures pour mieux prendre en charge la dépendance. Elles ne répondent pas aux attentes et aux revendications des salarié·e·s pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées.

Ces annonces étaient pourtant très attendues par les agents, les personnes âgées et leurs familles. Pour éviter l'engorgement des urgences, elle préconise la présence d'infirmier.e.s mutualisé.e.s d'astreinte de nuit sur plusieurs établissements alors que nous réclamons une présence d'infirmier.e.s 24H/24H dans tous les établissements.

Par ailleurs, rien n'est prévu pour assurer une présence de médecins permettant d'assurer un suivi quotidien des résident.e.s.

Le montant des dotations supplémentaires est très insuffisant et ne correspond en rien aux besoins validés par l'intersyndicale et l'association des directeurs d'établissements.

Notre revendication est simple, il s'agit d'obtenir un encadrement correspondant à 1 soignant.e par résident.

Ce chiffrage ne correspond qu'à un simple rattrapage de ce qui existe dans d'autres pays européens. Le retard pris par la France nécessite aujourd'hui un plan de création de 200 000 emplois dans les établissements. Enfin, aucune mesure n'a été annoncée en faveur du secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile. Cette situation est inadmissible tant pour nos aînés que pour les professionnel.le.s.

A la suite de plusieurs journées d'actions cette année qui ont mobilisées très largement les personnels des EHPAD, des services de soins et d'accompagnement à domicile, avec un soutien massif de la population, nous ne pouvons que constater que la Ministre et le gouvernement répondent par un véritable mépris envers les personnes âgées, leurs familles et les agents qui les prennent en charge au quotidien.

« Les personnels en ont marre d'être considérés comme des pions qui n'auraient qu'un seul droit, celui de se taire...!!! »

NON!

**Plus d'un million de contractuels:
NON A LA PRÉCARITÉ À VIE!!!**

Dans un communiqué paru le 07 Mai, la Fédération CGT Fonction Publique dénonçait le recours grandissant aux embauches contractuelles par les employeurs publics.

Ils seraient ainsi aujourd'hui 1 300 000 contractuels de la fonction Publique à subir une Précarité inacceptable et à ne pas pouvoir obtenir leur Titularisation.

Les conclusions de la première réunion du *Comité Interministériel de la Transformation Publique* (CITP) ont confirmé que les choix des pouvoirs publics allaient dans ce sens, ce qui à court terme transformera le statut de fonctionnaire en EXCEPTION...!!!

La CGT du CHU de CAEN et la fédération CGT Fonction Publique revendiquent un plan de Titularisation massif qui ne soit pas un simple effet d'annonce. « Remettre en cause le Statut des Agents Publics, c'est remettre en cause les Services Publics!!! »

CGOS: Une attaque sans Précédent sur les prestations.

C.G.O.S.
EN DANGER

Pour rappel, Le CGOS, depuis 1960, répond aux besoins de l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) en étant financé par la contribution à hauteur de 1,5% des salaires des agents de la FPH.

EN Juin 2017, la *Fédération Hospitalière de France* (FHF) soutenue par un syndicat « dit réformiste » (CFDT) avait demandé la suppression des prestations mariage, du coupon sport, ainsi que la transformation des prestations d'aide à la garde d'enfants applicable au 1er Janvier 2019.

Aujourd'hui, le Ministère veut supprimer des prestations majeures du CGOS:

- Suppression pure et simple de la prestation de départ en retraite (actuellement 48 Euros/année de service)
- Suppression de la prestation maladie d'ici 1 à 3 ans remplacée par une hypothétique prévoyance...

La Disparition programmée de ces prestations va réduire de 32 millions d'euros le budget national du CGOS rien que pour la prestation départ en retraite et de 90 millions d'euros pour la prestation maladie. C'est plus d'un tiers des moyens actuels du CGOS, fruit du salaire des agents.

NE TOUCHEZ PAS A NOS PRESTATIONS CGOS!!! La CGT Combattra ces mesures Inacceptables, seule la mobilisation des Agents pourra faire reculer le gouvernement.



VICTOIRE DES GREVISTES DE LA FAIM A L HOPITAL DU ROUVRAY

La fin de la grève a été actée le 08 Juin par une assemblée Générale qui avait réuni trois cents agents de l'hôpital du Rouvray, troisième Hôpital psychiatrique de France.

Après trois mois d'une *grève reconduite et 18 jours de grève de la faim*, suivie par huit soignants, les Agents de l'hôpital du Rouvray ont obtenu les créations de **30 postes et deux unités spécialisées**, (pour adolescents, et pour l'accueil des détenus). Les négociations avec l'ARS de Normandie avaient débuté dans un climat de forte tension, la directrice de l'ARS, avait été accueillie par une « haie d'honneur silencieuse » lors de sa visite aux sept grévistes de la faim dont quatre continuaient à ne pas s'alimenter. Le protocole de fin de grève a été signé la semaine suivante. Tous les grévistes de la faim ont cessé leur mouvement et ont recommencé à s'alimenter sous surveillance des médecins.

RAPPEL SUR LES REPOS DES AGENTS!!!

Il est important de rappeler qu'un agent en repos, congés ou RTT n'est pas sous les ordres de son employeur.

Donc même contacté, il ne peut être sanctionné s'il refuse de revenir travailler pendant un repos ou un congé annuel régulièrement accordé.

Cour Administrative d'Appel n° 96PZO2305
du 01/12/98

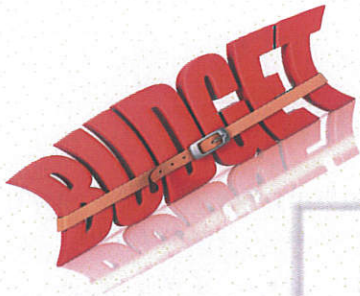


La CGT, votre meilleur atout !

RAPPEL SUR LES REPOS C'EST NON !!!

Même pas en rêve...
Je ne suis pas d'astreinte !





Agnès BUZYN: Encore des Economies et des Suppressions de Postes...!!!

En février 2017, le Candidat Macron ventait l'Hôpital et dénonçait « une logique comptable des Hôpitaux notamment à cause de la T2A (Tarification à l'acte).

Le 15 Avril, aux lendemains de tensions dans les hôpitaux et suite à son « interpellation » par deux infirmières au CHU de Rouen, le Président Macron annonçait devant des journalistes, « qu'il n'y aurait pas d'économies dans son quinquennat ».

Mais tabernacle, début Mai, on apprenait que selon une circulaire émanant du Ministère de la santé une économie de 1,2 milliard d'euros est attendue sur la masse salariale des Etablissements Publics de Santé

Pour rappel : En 40 ans, le nombre de maternités a été divisé par trois; en 30 ans on est passé de 3000 points d'accueil pour les urgences pour 9 millions de passages à 690 pour 18 millions...

Pour la CGT ces économies se traduiront par la suppression de 30 000 postes et autres privatisations en dénonçant « une véritable machine de guerre pour détruire les Hôpitaux et l'Emploi »

Ne Nous Trompons pas!!! Ces différentes Réformes et politiques d'austérité n'ont pour but que de « Libéraliser » la santé au profit du privé.

« On sait où trouver le Pognon » pour rappel, la France est une nouvelle fois « Championne du monde » de dividendes reversés aux actionnaires et de plus avec une Evasion Fiscale allant de 60 à 80 milliards d'Euros.

Est-ce au personnel de Santé de Payer?



Dates à retenir CHU

- 13 Septembre CHSCT (Pôles Cliniques)
- 18 Septembre CTE
- 11 Octobre CHSCT (Pôles non Cliniques)
- 16 Octobre CTE
- 15 Novembre CHSCT (Pôles Cliniques)
- 20 Novembre CTE
- 22 Novembre CAPL
- 29 Novembre CHSCT (Structure)
- 06 Décembre ELECTIONS PROFESSIONELLES**
- 13 Décembre CHSCT (Pôles non Cliniques)
- 18 Décembre CTE
- 20 Décembre CAPL

Bulletin de Syndicalisation CGT CHU CAEN



Poste 48.58

Je souhaite Prendre contact

Me syndiquer

Nom.....

Prénom.....

Age..... profession.....

Adresse.....

.....

Tél.....